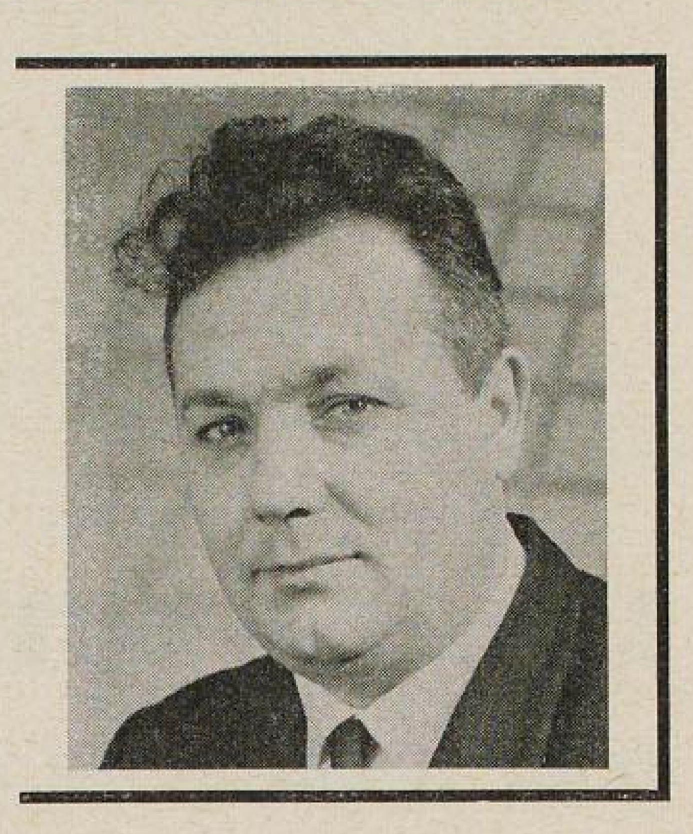
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES de Mars 1973 - Deuxième Circonscription du Pas-de-Calais

Mouvement Réformateur - Centre Démocrate

CANDIDAT :

Louis PETIT



Conseiller Général - Maire d'Avesnes-le-Comte
Président du Syndicat Intercommunal à vocation multiple
de la région d'Avesnes-le-Comte (60 communes)
48 ans - Marié - 2 enfants - Commerçant
Réfractaire au S.T.O. - Membre de la Résistance
Engagé volontaire - Blessé de Guerre
Croix du Combattant Volontaire 39-45
Croix du Combattant de la Résistance
Chevalier du Mérite Agricole
Militant responsable au sein de multiples œuvres sociales
Vice-Président départemental de l'Association des Anciens Pupilles de l'Etat



SUPPLÉANT :

André FRAMERY

40 ans - Marié - 3 enfants
Fils de cultivateur
Conseiller Municipal de Rivière
Employé à la Mutualité sociale agricole du Pas-de-Calais
Délégué du Comité d'entreprise
Délégué cantonal de la Mutualité sociale agricole
Administrateur de la Caisse d'Epargne de Rivière
Membre du Comité directeur du Centre Démocrate du Pas-de-Calais
Rappelé en A.F.N. en 1956
Médaille commémorative d'Algérie

Électrices, Électeurs,

Notre circonscription, forte de 56.200 électeurs, se répartit en 202 communes.

Beaucoup d'entre elles sont des **communes rurales** et connaissent les difficultés qui se posent au monde de l'agriculture et au monde rural :

• Insuffisance des moyens mis à la disposition de nos communes qui souffrent de sous-équipement (écoles maternelles, établissements d'enseignement adaptés, téléphone, adduction d'eau, renforcement des réseaux électriques, remembrement, routes, etc.) ;

• Difficultés de vie des agriculteurs dont le revenu ne cesse proportionnellement de baisser ; ils ont besoin d'une revalorisation de leurs produits, de garanties de prix (ce ne sont pas les prix agricoles qui font la vie chère).

Mais notre circonscription comprend aussi des **communes industrielles :** Corbehem, Brebières, Biache-Saint-Vaast, etc., où se posent les problèmes du monde ouvrier :

— Equipements collectifs, au service des hommes ;

— Logements ;

— Niveau de vie des travailleurs qui doit rapidement être porté à 1 000 F par mois au minimum.

Et sur l'ensemble de notre circonscription nous ne pouvons oublier :

• Que les commerçants et artisans, victimes d'un système politique et économique qui les acculent à la misère, ont droit à la défense et à la promotion de leur travail ;

• Que les personnes âgées doivent obtenir de l'Etat, qui leur doit sa prospérité d'hier, une retraite digne de notre temps ;

• Que les A.C. 39-45, les A.C.P.G. et les Combattants d'Afrique du Nord sont en droit d'obtenir : 1° l'égalité de la Retraite du Combattant ; 2° le droit à la Retraite Professionnelle au taux plein à 60 ans ; 3° à la reconnaissance de la qualité de Combattant aux anciens d'A.F.N.

Depuis 15 ans — sauf une brève interruption entre 1967 et 1968 — une majorité d'entre vous a envoyé siéger à l'Assemblée Nationale pour représenter notre circonscription, un député de la majorité, plus précisément un U.D.R.

— Si vous êtes satisfaits du député sortant — qui s'avoue lui-même méconnu — aucun problème : continuez à voter pour lui !....

— Si en revanche vous souhaitez un changement sans bouleversement.

— Si vous voulez un député :

• Qui ne soit pas le représentant du Gouvernement auprès de vous, mais bien le porte-parole de vos problèmes, de vos soucis ;

• Qui **représente** notre circonscription (et non la ville d'Arras qui a déjà son député ! ...)

• Qui **consacre** tout son temps à sillonner la circonscription pour mieux vous connaître et ainsi mieux vous défendre à l'échelon national.

Le Mouvement Réformateur vous propose la candidature de

Louis PETIT et d'André FRAMERY

pour imposer le changement dans le calme !

Il n'est bon, ni pour la France, ni pour la démocratie qu'un parti domine à lui seul l'Etat (cela engendre des erreurs et des scandales dont nous n'aimons pas parler, mais que nous ne pouvons ignorer).

Tous nous souhaitons des changements d'orientation politique :

— Une vraie régionalisation pour mieux servir nos communes ;

— Des choix politiques davantage orientés vers le bonheur des hommes que vers des ruineuses dépenses de prestige ;

— La construction d'une Europe unie politiquement et économiquement.

Ce sont ces idées que Louis PETIT a toujours défendues et l'on peut dire qu'elles sont grâce à lui de mieux en mieux comprises. C'est un homme actif et expérimenté.

C'est ainsi que :

— Les électeurs du canton d'Avesnes-le-Comte l'ont envoyé siéger au Conseil Général où il joue un rôle actif et unanimement apprécié ;

— Les électeurs de sa commune ont fait de lui leur Maire, compétent et dévoué ;

— Les Maires des 60 communes constituant le Syndicat Intercommunal de la région d'Avesnes-le-Comte ont fait de lui leur Président.

Cette confiance grandissante de ceux qui voient vivre et travailler Louis PETIT est la meilleure garantie de ce qu'il fera au service de toute la 2e circonscription si vous le voulez.

Dès le premier tour, ne perdez pas vos suffrages sur des candidatures fantaisistes.

Votez Louis PETIT

pour que la 2ème Circonscription trouve enfin un député.

Il a fait ses preuves dans sa région, il les fera dans notre circonscription.

IMP. ASQUIN - Avesnes